

Paris, le 13 janvier 2023

FIP NextStage Convictions : 4^{ème} distribution Parts A post-liquidation du Fonds

(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)

Madame, Monsieur,

Lors de la liquidation du FIP NextStage Convictions en décembre 2019, nous vous avons informé qu'une partie du prix de vente d'une participation était conditionnée et différée.

Le Fonds a perçu un complément de prix, ce qui nous permet de réaliser une dernière distribution d'un montant de **3,95 euros brut par part A (FR0010932046) à compter du 25 janvier 2023.**

Au total le montant des distributions par Part A représente 146,01 euros pour une valeur nominale initiale de 100 euros.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Grégoire SENTILHES

Président